

Planning annuel précisant les périodes d'envoi des dossiers de demande d'autorisation de pratiquer par catégorie d'établissements

2021	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Délai d'envoi des dossiers d'AP standards <ul style="list-style-type: none"> Valable pour les nouveaux engagements des établissements autorisés Valable pour les autorisations des personnes en poste ET nouvellement engagée des établissements sans autorisation d'exploiter 	<p>Les AP standards peuvent être envoyées en continu dès le 1^{er} janvier 2021</p>											
Période d'envoi des dossiers d'autorisation "facilités" Période d'envoi Date = Date limite d'envoi												
Laboratoires		1^{er} février 2021										
Ambulatoire		1^{er} février 2021										
Etablissements apparentés		1^{er} février 2021										
OSAD + AVASAD			1^{er} mars 2021									
Cliniques + CTR + Division C				1^{er} avril 2021								
EMS					1^{er} mai 2021							
ESE + EPSM (concerne les ESE qui s'occupent également des secteurs mineurs)									1^{er} septembre 2021			
Hôpitaux (hors CHUV)										1^{er} octobre 2021		
CHUV											1^{er} novembre 2021	
SESAF (établissements de pédagogie spécialisée)												1^{er} décembre 2021